

Le ministre de la Culture et de la  
Communication

à

Mesdames et Messieurs les préfets

*à l'intention de*

Mesdames et Messieurs les directeurs des  
archives départementales

Mesdames et Messieurs les responsables des  
archives régionales, pour information

Mesdames et Messieurs les responsables des  
archives municipales, pour information

Instruction DPACI/RES/2006/005 du 24 avril 2006

**Objet** : Étude statistique des demandes de dérogation aux règles de  
communicabilité des archives publiques formulées en 2005

Dans un souci de transparence et afin de donner au public des éléments fiables sur la pratique des dérogations aux délais légaux de communicabilité des archives publiques, un observatoire national des dérogations a été mis en place en 2003. Cet observatoire est alimenté par les statistiques élaborées par la direction des Archives de France à partir des demandes traitées par les centres des Archives nationales et le réseau territorial des archives, les ministères de la Défense et des Affaires étrangères et différents organismes.

Cet observatoire est opérationnel depuis le début de l'année 2003. Il est accessible sur le site de la direction des archives de France, à l'adresse <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/actualit%E9s/observatoire.htm>, où l'on peut trouver par ailleurs le détail mensuel des dérogations traitées par la direction seulement.

Pour la quatrième année consécutive, il m'a paru utile de porter à la connaissance des responsables des services publics d'archives une analyse des statistiques produites par le DPACI.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,  
la directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

# Communication des archives

## Bilan des dérogations aux règles de communicabilités des archives publiques pour 2005

### A- Bilan général

5294 demandes de dérogation ont été instruites en 2005, tous services instructeurs confondus (services de la Défense, des Affaires étrangères, de la Préfecture de police de Paris et des Archives de France). Ce chiffre est très supérieur à celui enregistré en 2004 (4361 demandes avaient alors été instruites).

La direction des Archives de France elle-même a traité 3596 demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2004 (3090 demandes), contrairement à ce qui s'était produit les années précédentes.

L'évolution est cependant différente selon les services d'archives auprès desquels sont formulées les demandes. Sur les 3596 demandes instruites par la direction des Archives de France, 1708 ont été formulées auprès des Archives nationales (1440 en 2004, soit une augmentation de 18,6 %), 1496 auprès des archives départementales (1287 en 2004, soit une augmentation de 16,3 %, après la baisse de 5 % enregistrée en 2004 par rapport à 2003), 86 auprès des archives municipales (90 en 2004, soit une baisse de 4,5 %), 169 auprès des archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (141 en 2004, soit une augmentation de 19,9 %) et 62 auprès de celles de la SNCF (54 en 2004, soit une augmentation de 15 %).

Sur ces mêmes 3596 demandes instruites par la direction des Archives de France, 2055 (soit 57,15 % du total) concernent des recherches scientifiques, 1079 (soit 30 %) des recherches historiques personnelles, 315 (soit 8,75 %) des recherches généalogiques et 147 (soit 4,1 %) des recherches administratives.

Sur les 5082 demandes instruites en 2005 par la direction des Archives de France, le ministère de la Défense et la Préfecture de police de Paris, 4544 (soit 89,4 % du total ; 87,8 % en 2004) ont obtenu une réponse favorable, 383 (soit 7,55 % ; 8,8 % en 2004) une réponse partiellement favorable et 155 (soit 3,05 % ; 3,4 % en 2003) ont fait l'objet d'un refus.

Les sujets de recherche qui suscitent le plus de demandes de dérogation sont les suivants :

- la généalogie : 1194 demandes (716 en 2004) soit 23,5 % du total ;
- la Seconde guerre mondiale : 914 demandes (505 en 2004) soit 18 % du total ;
- la guerre d'Algérie : 382 demandes (128 en 2004) soit 7,5 % du total ;
- l'histoire sociale : 214 demandes ;
- les biographies : 116 demandes ;
- l'histoire politique de la V<sup>ème</sup> République : 102 demandes ;
- l'histoire judiciaire : 98 demandes ;
- l'histoire des étrangers : 91 demandes.

Les services producteurs les plus sollicités sont, au niveau central, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Emploi ainsi que la Présidence de la République et les services du Premier ministre ; et à l'échelon déconcentré, les services relevant des ministères de l'Intérieur, de l'Économie et de la Justice ainsi que les hôpitaux.

## **B- Demandes relatives à la Seconde guerre mondiale**

La période de la Seconde guerre mondiale suscite toujours beaucoup de demandes de dérogation. Cette catégorie de recherche a fortement augmenté en 2005 après le recul enregistré en 2003 et 2002. En effet, 914 demandes ont été formulées dans ce domaine en 2005 contre 505 en 2004. Cette catégorie représente maintenant 18 % du total des demandes, contre 16 % en 2004.

Parmi les 463 demandes instruites par la direction des Archives de France sur cette période, la répartition entre accords, refus partiels et refus complets se traduit par une différence prononcée par rapport à l'ensemble des dérogations : 434 demandes (soit 93,7 % contre 89,4 % pour l'ensemble des dérogations) ont en effet obtenu un accord, 23 un accord partiellement favorable (soit 5 %, contre 7,55 % pour l'ensemble des demandes) et 6 un refus (soit 1,3 %, contre 3,05 % pour l'ensemble des demandes). Il apparaît ainsi que presque toutes les dérogations demandées pour la période de la Seconde guerre mondiale sont accordées. Plus du tiers des demandes instruites par la direction des Archives de France (166 sur 463) émanent de personnes effectuant des recherches personnelles sur cette période en dehors du cadre universitaire.

828 des 914 demandes formulées, soit plus de neuf sur dix, concernent les services centraux et déconcentrés des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice.

## **C- Demandes relatives à la guerre d'Algérie**

Le nombre de demandes concernant la guerre d'Algérie est en forte augmentation : 382 en 2005 (128 en 2004).

Parmi les 162 demandes instruites par la direction des Archives de France sur cette période, la proportion des refus reste plus élevée que la moyenne, la part des accords partiels augmentant cependant par rapport à 2004 : 84,25 % d'accords, 9,25 % d'accords partiels et 6,5 % de refus. Près d'un dixième des demandes instruites par la direction des Archives de France (14 sur 162) émanent de personnes effectuant des recherches personnelles sur cette période en dehors du cadre universitaire.

## Observatoire des dérogations, année 2005

### **Nombre de demandes instruites :**

Total : 5294 (4361 en 2004)

Répartition par services d'archives :

Défense : 1436 (1125 en 2004)

Affaires étrangères : 212 (100 en 2004)

Archives nationales : 1708 (1440 en 2004)

dont :

CHAN : 689 (569 en 2004)

CAC : 794 (687 en 2004)

CAOM : 222 (165 en 2004)

CAMT : 3 (19 en 2004)

Archives régionales : 2 (1 en 2004)

Archives départementales : 1496 (1287 en 2004)

Archives communales : 86 (90 en 2004)

Service des archives économiques et financières : 46 (63 en 2004)

Administrations : 2 (2 en 2004)

Assistance publique-Hôpitaux de Paris : 169 (141 en 2004)

Banque de France : 12 (7 en 2004)

La Poste : 7 (0 en 2004)

Préfecture de police de Paris : 50 (46 en 2004)

SNCF : 62 (54 en 2004)

EDF : 4

Chambres de commerce : 2 (2 en 2004)

### **Répartition par type de réponse :**

Accords : 4544 soit 89,4 % (87,8 % en 2004)

Accords partiels : 383 soit 7,55 % (8,8 % en 2004)

Refus : 155 soit 3,05 % (3,4 % en 2004)

### **Nombre d'articles demandés en dérogation :**

Archives nationales :

CHAN : 7752 dont 6980 accordés et 772 refusés

CAC : 9730 dont 8677 accordés et 1053 refusés

CAOM : 2843 dont 2780 accordés et 63 refusés

CAMT : 490 dont 490 accordés

Total : 20815 (18642 en 2004) dont 18927 accordés (90,93 %) et 1888 refusés (9,07 %)

Archives départementales :

45716 articles demandés dont 44095 accordés (93,45 %) et 1621 refusés (3,55 %)

Archives municipales :

2065 articles demandés dont 1842 accordés (89,2 %) et 223 refusés (10,8 %)

Service des archives économiques et financières :

4038 articles demandés dont 4033 accordés (99,87 %) et 5 refusés (0,13 %)

Assistance publique-Hôpitaux de Paris :

443 articles demandés dont 434 accordés (98 %) et 9 refusés (2 %)

Établissements et entreprises publics (chambres de commerce et d'industrie, SNCF, EDF, Banque de France, Poste)

430 articles demandés dont 382 accordés (88,8 %) et 48 refusés (11,2 %)

### **Répartition des demandes par nature de la recherche**

Recherches scientifiques : 2055 soit 57,15 %

Recherches généalogiques : 315 soit 8,75 %

Recherches historiques personnelles : 1079 soit 30 %

Recherches administratives : 147 soit 4,1 %

### **Répartition par sujet des demandes adressées à la direction des Archives de France**

Établissement de droits : 186

**Généalogie : 896**

Guerre 1914-1918 : 9

**Guerre 1939-1945 : 463**

Guerre d'Indochine : 10  
**Guerre d'Algérie : 162**  
 Histoire des colonies : 110  
 Histoire des étrangers : 91  
 Histoire administrative : 75  
 Histoire de la police : 34  
 Histoire judiciaire : 98  
 Histoire de la défense : 16  
 Histoire politique : 114  
 Histoire politique Entre-deux-guerres : 8  
 Histoire politique IV<sup>ème</sup> République : 50  
 Histoire politique V<sup>ème</sup> République : 99  
 Histoire sociale : 181  
 Mai 68 : 2  
 Histoire culturelle : 107  
 Histoire de l'architecture : 61  
 Histoire de l'art : 29  
 Histoire de l'enseignement : 88  
 Histoire de la santé : 45  
 Histoire de l'Europe : 31  
 Histoire diplomatique : 129  
 Histoire du droit : 21  
 Histoire des médias : 48  
 Histoire des religions : 26  
 Histoire des sciences et des techniques : 23  
 Histoire du sport : 8  
 Histoire économique : 122  
 Histoire locale : 69  
 Biographie : 116  
 Environnement : 14  
 Pupilles : 4  
 Sociologie : 44  
 Démographie historique : 5

**Répartition par service versant des demandes adressées à la direction des Archives de France**

Service	adm. centrale	services déconcentrés	établ <sup>t</sup> public
Présidence de la République	151	-	-
Associations présidentielles	36	-	-
Anciens combattants	2	15	2
Autorités administratives indépendantes	13	-	-
Conseil d'État	19	-	-
Cour des Comptes	0	-	-
Premier Ministre	94	-	7
Agriculture	6	0	3
Coopération	2	-	0

Culture	51	3	41
Outre Mer	6	-	0
Défense	29	1	0
Économie	71	229	1
Éducation	50	57	43
Emploi	185	6	11
Équipement	17	5	0
Environnement	3	2	0
Fonction publique	0		0
Industrie	2	1	3
Intérieur	333	74	0
Préfecture	400	-	-
Sous-préfecture	41	-	-
Jeunesse et Sports	20	0	0
Justice	218	53	2
Tribunaux	446		
Tourisme	2	0	0
Chambres de commerce	5	-	-
Conseil régional	3	-	-
Conseil général	41	-	-
Mairie	129	-	-
Entreprises publiques	117	-	-
Banque de France	14		-
Hôpital	199	-	-
Officiers ministériels	3	-	-
Communauté urbaine	5	-	-
Services dissous	231	-	-